

Parrainez un “enfant des Collines”.

dans le cadre du Jumelage des diocèses de Gap-Embrun et Dassa-Zoumé au Bénin.

Le projet :

Proposer aux chrétiens du diocèse de Gap-Embrun un parrainage qui permette aux enfants démunis du diocèse de Dassa-Zoumé un accès durable au chemin de l’école.

Pour plus de renseignements :
Jean-Yves Dubié : 06 11 77 08 41

Un projet qui s’inscrit dans les orientations diocésaines du jumelage.

- Une communion fraternelle entre les deux communautés de fidèles chrétiens.
- Une ouverture à l’universalité de l’Amour de Dieu et de l’Église du Christ.

Changez sa vie...et la vôtre !

“L'accès à l'éducation est l'un des moyens les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté et améliorer la santé. En permettant à un enfant d'accéder à l'école et à ses besoins vitaux, vous lui permettez de sortir durablement de la précarité.” Francis Canterini, Président de France-Parrainages

A travers les échanges de courrier avec votre filleul, vous le verrez grandir, s'épanouir, construire son avenir. Au fil des ans, vous tisserez avec lui des liens forts, et pourquoi pas, une possible rencontre dans son pays.

Nous avons choisi France-parrainages, et ses 80 années d'expérience, pour assurer la gestion de vos parrainages.

D'autre part, sur place, une structure constituée d'acteurs de Caritas-Dassa, association loi 1901 reconnue d'aide à l'enfance (Secours Catholique), de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC) et du Comité de Jumelage de Dassa permettra d'assurer un contact local avec les familles et les enfants parrainés.



Pour concrétiser ce projet, nous avons besoin de nombreux parrains : nous comptons sur votre engagement !

Parrainage : Trois formules au choix

Choix 1 : Parrainez un enfant !

Vous permettez à un enfant de retrouver le chemin de l'école et répondez à ses besoins vitaux : eau, alimentation, santé...

32,5€ par mois* (11,05€ après réduction d'impôts)*



Choix 2 : Parrainez un enfant et plus !

Vous soutenez les besoins de l'enfant (école, alimentation, eau santé...) et apportez un plus dans son quotidien et celui de son entourage.

41,5€ par mois* (14,11€ après réduction d'impôts)*



Choix 3 : Parrainez une famille !

Vous devenez parrain de tous les enfants d'une même famille monoparentale (école, alimentation, eau, santé...) et échangez avec toute la famille.

71,5€ par mois* (24,31€ après réduction d'impôts)*

Dans un premier temps, faîtes-nous parvenir votre promesse d'engagement. Nous reviendrons vers vous pour compléter un bulletin d'inscription et un mandat de prélèvement. Le parrainage est souhaité dans la durée mais un retrait est toujours possible.

*Fiscalité : une raison de donner davantage ! 66% de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : Email :

Je m'engage à devenir parrain/marraine d'un enfant des collines du diocèse de Dassa-Zoumé, lorsque le projet sera finalisé.

Formule choisie : 1 2 3

Date : Signature

À envoyer à :
Diocèse de Gap-Embrun-Jumelage
9, rue du Capitaine de Bresson
05000 Gap

ou par mail :
jumelage.dassa@diocesedegap.com